

Zonage Réglementaire

Communes de :
Aigremont, Aubais, Brouzet-les-Quissac, Camus et Clairan, Corconne, Crespien,
Fonceloup, Gagnac, Lamoignon, Lamoignon-les-Bains, Lamoignon-les-Bains,
Montmirat, Moulezat, Ornat, Saint-Genès, Saint-Genès, Saint-Genès,
Sardan, Sommières, Souvignargues, Vic-le-Fac, Villevalle

Dossier Approuvé
Commune de Souvignargues



Vu pour être annexé
à l'avis préfectoral
en date du 03 Juin 2008

Le Préfet

Échelle 1:15 000

Dominique BELLON

Légende

Profil en travers

P1

93,81 m NGF

Hauteur d'eau max

Zonage

F-Uci = Alas fort en centre ancien

F-U = Alas fort en zone urbaine

MU = Alas modéré en zone urbaine

NU = Alas fort et modéré en zone non urbaine

R-NU = Alas résiduel en zone naturelle

R-U = Alas résiduel en zone urbaine

Source: DGI Sigeo 2007, DCE20

